

## Le Japon : l'autre pays du whisky<sup>1</sup>



**En quelques années, le Japon est passé du statut de "jeune espoir" à celui de pays producteur de whisky à part entière ; devenant ainsi le quatrième pays à intégrer le cercle très fermé des pays du whisky**

Deux groupes se partagent la scène : le géant **Suntory**, propriétaire des distilleries Yamazaki et Hakushu, créateur du célèbre blend Hibiki et le groupe **Nikka**, propriétaire des distilleries Yoichi et Miyagikyo. À la différence des distilleries écossaises, les japonaises doivent, pour produire leurs blends, être "autosuffisantes". Aucun transfert de stock de whisky ne s'effectue entre les deux groupes. Ainsi, les blends du groupe Nikka, à l'instar des blends du groupe Suntory, sont essentiellement élaborés à partir de whiskies de malt et de whiskies de grain distillés et vieillis par les distilleries appartenant aux groupes respectifs.

## Les whiskies Indiens<sup>2</sup> :

Connaissez-vous Mc Dowell's N°1 ? La plupart des connaisseurs, même les plus éclairés, répondront par la négative, et sont encore plus rares ceux qui l'ont un jour goûté. Pourtant, cette marque appartenant à United Spirits est devenue numéro mondial en 2012 avec 19,5 millions de caisses de 9 litres, détrônant pour la première fois Johnnie Walker (18,9 millions) que l'on croyait inamovible à cette place enviée.

Et ce n'est pas tout ! Selon le palmarès dressé par Drinks International (qui fait autorité), on trouve dans les 10 premiers whiskies mondiaux Officer's Choice, Bagpiper, Royal Stag, Old Tavern, Original Choice, Imperial Blue et Hayward's. Vous l'aurez compris, toutes ces marques sont d'origine indienne, et on ne trouve que, bien esseulé, le Jack Daniel's à la 8<sup>ème</sup> place.

### *Whisky or not whisky ?*

Mais s'agit-il bien de whisky lorsqu'on mentionne l'eau-de-vie élaborée sous ce nom par les entreprises indiennes ? Pas du tout, répond la réglementation européenne en vigueur, elle-même découlant des décisions déjà anciennes prises par les Ecossais puis les Britanniques.

Car là-bas, on appelle whisky toute eau-de-vie élaborée à partir de sucres distillés : il s'agit le plus souvent de mélasse, ces résidus obtenus après l'extraction du jus de canne. Ce serait donc plutôt du rhum (même s'il n'en aurait guère l'odeur...) même si on l'assemble parfois avec un peu de whisky de malt ou de grain. Car la définition des instances communautaires est on ne plus précise : pour avoir droit à l'appellation "whisky", une eau-de-vie doit être distillée à partir de moût fermenté de céréales, et rien d'autre, sans parler d'un vieillissement d'au moins trois ans en fût de bois.

De ce fait, les "whiskies" indiens sont interdits d'entrée dans l'Union Européenne, car non conformes à la réglementation. Seule exception notable : les blends et single malt Amrut, car ils sont élaborés selon les usages écossais. Et ils sont de grande qualité d'ailleurs, comme les membres du Clan ont pu s'en rendre compte à plusieurs reprises, en découvrant le Fusion, l'Intermediate ou encore le Blackadder Raw Cask.

<sup>1</sup> Source : <http://www.whisky.fr/whisky-japonais/>

<sup>2</sup> Source : <http://www.grandsmalts.fr/inde-la-face-cachee-de-la-planete-whisky/>